

Traits d'agences

L'actualité des agences d'urbanisme

Supplément au n° 114/115 de **traits urbains**, le magazine de l'immobilier et de la ville (ne peut être vendu séparément).

EXPLORONS NOS FUTURS (HEUREUX)



PORTRAITS

Benjamin Grebot
Lecteur de territoires

Tifenn Quiguer
Engagée sur l'habiter en ville



37

AUTOMNE 2020

Traits d'agences

AUTOMNE 2020

BRÈVES D'AGENCES
PUBLICATIONS

3
4

DOSSIER
EXPLORONS NOS FUTURS (HEUREUX)

5

- ▶ La prospective territoriale peut-elle rendre la transition écologique heureuse ? 6
- ▶ Tours : Mission Résonance : apprendre collectivement de la crise du coronavirus pour agir localement 8
- ▶ Testé à Dunkerque : Le Bright Mirror ou l'écriture collective d'un futur optimiste 9
- ▶ Aix-Marseille : L'Agam initie la démarche "Cités Possibles, la ville en perspective" 10
- ▶ Prospective 2040 : Imaginez les futurs possibles de l'agglomération lyonnaise 11
- ▶ Brest : L'Ouest breton en transitions, enjeux et perspectives 12
- ▶ Rouen : Vallée de la Seine : la construction collective d'une vision du territoire à horizon 2040 13
- ▶ Brest, ville paysage en transitions 14
- ▶ Strasbourg : La prospective, démarche collective au long cours : retour sur celles engagées depuis plusieurs années par l'Adeus 15
- ▶ Récit prospectif du SCoT Flandre-Dunkerque 16
- ▶ Saint-Omer : Comment nous déplacerons-nous en 2040 ? Le jeu comme outil de projection 17
- ▶ Metz : Repenser ensemble les mobilités de demain en Lorraine 18
- ▶ L'agriculture urbaine, un enjeu pour les « villes de demain », l'exemple du Pays de Châlons-en-Champagne 19
- ▶ Brest : Quel avenir pour les filières agricoles et agro-alimentaires en Finistère ? 20
- ▶ Ile-de-France : Stratégie nationale d'aménagement du territoire de l'Arabie saoudite 21

PORTRAITS

- ▶ Benjamin Grebot 22
- ▶ Tifenn Guiguer 23



© FNAU

Explorons nos futurs (heureux) 41^e rencontre des agences d'urbanisme

Représenter nos futurs ! C'est sous le signe de la prospective qu'a été imaginée la 41^e rencontre des agences d'urbanisme qui sera organisée en décembre en distanciel par l'agence d'urbanisme de Brest Bretagne (Adeupa) et par la Fnau.

La Covid-19 a agi comme un révélateur des fragilités de nos sociétés et a souligné l'urgence d'inventer de nouveaux modèles. Les bouleversements de la période de l'anthropocène* dans laquelle nous sommes entrés, nous obligent à penser un monde plus résilient inscrit dans les limites des ressources d'une seule planète. Dans cette période de pandémie et de crises, soumise aux réponses d'urgence et propice aux dystopies**, l'enjeu de ré-enchanter le futur par de nouveaux récits est plus que jamais impérieux, pour remobiliser la confiance d'une société saisie par le désenchantement et l'anxiété.

Ce numéro de Traits d'agences présente différentes facettes des démarches de prospective conduites dans les territoires par les agences d'urbanisme. Certaines se fondent sur la résilience face à la crise de la Covid-19, d'autres s'appuient sur des imaginaires territoriaux ou des démarches ludiques pour questionner les projets de territoire ou l'émergence de nouvelles politiques publiques mises à l'agenda. L'horizon temporel retenu est souvent 2040, il représente trois mandats politiques ou encore une génération.

Pour préparer la 41^e rencontre, les agences d'urbanisme ont décidé de travailler en réseau sur les changements à l'horizon 2040 pour imaginer un « monde d'après » qui aurait réussi à relever les défis des transitions. Questionner l'avenir par les notions de bonheur et de bien-être, de développement durable et de transition écologique réussie, peut sembler naïf, mais c'est ce postulat de futurs souhaitables, mais voulus aussi crédibles, qu'a décidé de retenir le réseau des agences d'urbanisme pour cette démarche de prospective commune, conduite en lien avec l'ANCT et l'École urbaine de Lyon. Une douzaine de groupes de travail prospectifs thématiques, rassemblant des équipes des agences, des acteurs et experts, ont travaillé à dessiner des scénarios sur ce que pourraient être les modes de vie et les organisations territoriales en 2040. Ces groupes s'attachent aussi à questionner les chemins critiques et les basculements possibles, les leviers et acteurs à mobiliser, les freins à dépasser pour atteindre cet horizon souhaitable. 2040 c'est juste après-demain...

Jean Rottner, Président de la FNAU, Président de la région Grand Est
Patrice Vergriete, Président délégué de la Fnau, Maire et Président de la communauté urbaine de Dunkerque

Anthropocène* : période géologique déterminée par l'impact des activités humaines

Dystopie** : récit de fiction d'un monde utopique sombre et inéluctable

TRAITS D'AGENCES actualité des agences d'urbanisme, supplément au numéro 107 de Traits urbains, le magazine de l'immobilier et de la ville (ne peut être vendu séparément) - Editeur : Innovapresse - 5 rue Saulnier - 75009 Paris - Tél. : 01 48 24 81 20 - www.innovapresse.com - RCS Paris B 329 255 566 - ISSN : 1776-9604 - Commission paritaire : 0324 T 87608 - Directeur de la publication : Gaël Chervet - Traits d'agences est réalisé en partenariat avec la Fédération nationale des agences d'urbanisme : 22 rue Joubert, 75009 Paris - Tél. 33 (0)1 45 49 32 50 - www.fnau.org - Comité éditorial : Brigitte Bariol-Mathais, Karine Hurel et Lucie Spangenberg (Fnau), Marie-Christine Vatov (Innovapresse). Ont participé à ce numéro : Stéphane Cordobes (ANCT - École urbaine de Lyon), Emilie Bourdu (ATU), Nathalie Bruant (Agam), Christian Brunner (Agam), Julien Cammas (AURBSE), Théo Champigny (AUDC), Laurent Couture (Agam), Jérôme De Crignis (ADEUPa), Vanessa Delevoye (AGUR), Benjamin Grebot (ADEUPa), Eric Huybrechts (Institut Paris Region), Isabelle Richard (AGUR), Olivier Roussel (UrbaLyon), Eugénie Ruckebusch (AUD), Fabien Soria (AGURAM), Brice Van Haaren (Adeus) - Conception graphique : Laëtitia Loas-Orsel - Directeur artistique : Maxime Buot - Maquette : Maxime Buot - Abonnement annuel à Traits urbains : 129 € TTC (8 numéros) - 25 € le numéro - TVA : 2,1 % - Renseignements et abonnements : abonnement@innovapresse.com - Imprimeur : Chirat - Dépôt légal : à parution. En couverture : © ADEUPa

DUNKERQUE**« Ville d'après » : quand la covid-19 bouleverse jusqu'à l'urbanisme ...**

Ce fut un sujet d'interrogation pour tout urbaniste confiné durant deux mois : comment continuer à promouvoir la ville dense et la primauté des transports en commun alors même que la distanciation et l'isolement étaient érigés en remparts incontournables face à une pandémie annoncée comme un bouleversement durable de notre société ? Parce que la conception des villes a été très rapidement au centre de débats, de nombreux acteurs de l'urbain se sont penchés sur les conséquences et les premiers enseignements à tirer de la crise sanitaire. L'équipe de l'agence d'urbanisme et de développement de la région Flandre-Dunkerque (AGUR) ne fut pas en reste, prenant le parti d'analyser durant deux mois plus de 130 sources issues de médias généralistes et spécialisés. Adaptation oblige, la synthèse de ce travail a été présentée à l'occasion d'un « e.petit dej' » de l'AGUR (déclinaison en ligne des désormais célèbres petits dej' de l'agence). Logement, mobilité, alimentation, activités économiques ... En tout, neuf grands thèmes sont ressortis de ce travail de veille sur les conséquences territoriales de la covid-19. Avec pour chacun d'entre eux plusieurs constats et pistes d'adaptation témoignant de la résilience dont ont rapidement su faire preuve de nombreux territoires. Diaporama, captation vidéo et synthèse graphique à retrouver en ligne : www.agur-dunkerque.org (rubrique « vie de l'agence »). ■



Extrait de la synthèse graphique

LYON**EXPO LA VILLE-FORÊT**

La ville-forêt, vers une nouvelle culture urbaine

Les enjeux liés au changement climatique, à l'érosion de la biodiversité et aux questions de santé croisent la redécouverte de solutions proposées par la nature, et en particulier par l'écosystème forestier. Permettre la réconciliation de l'homme avec la nature sera sans doute la solution aux maux de nos sociétés urbaines.

L'exposition La Ville-Forêt, co-produite par UrbaLyon et la Métropole de Lyon et présentée au CAUE de la Métropole et du département du Rhône, incite à convoquer l'esprit de la forêt dans nos mondes urbains, vers une nouvelle culture urbaine. Elle invite à un autre regard, où les écosystèmes forestiers et urbains pourraient ne faire plus qu'un. L'exposition propose, en cinq temps, d'initier un parcours à la recherche de cette ville-forêt et de construire ensemble notre cadre de vie de demain.

Cette exposition s'inscrit en lien avec les premiers travaux réalisés dans le cadre du « Plan Canopée » de la Métropole de Lyon, qui se concrétisent dans l'étude « Une canopée pour la Métropole de Lyon ». L'exploitation du travail de benchmark international et les analyses conduites par les architectes, urbanistes et paysagistes à cette occasion ont très vite fait émerger l'intérêt et la nécessité de partager ces résultats avec le plus grand nombre (grand public, élus, monde professionnel) via des actions de sensibilisation. Ainsi est née l'idée de co-produire une exposition destinée au grand public. Des parcours pédagogiques, des ateliers et scènes d'échanges viendront enrichir cette programmation, occasion pour l'Agence d'animer le dialogue territorial autour de ce sujet. ■

METZ**Résilience AGURAM, ce que la crise nous dit de nos territoires**

La crise sanitaire remet en question de nombreuses certitudes et accélère certaines transitions. Elle exacerbe les problématiques d'aménagement du territoire et appelle à imaginer les modes et cadres de vie de demain. De nombreuses agences se sont emparées des thèmes brûlants d'actualité - mobilité, espaces publics, nature en ville, etc. - pour (re)mettre au goût du jour certains de leurs travaux. Les #RésilienceAGURAM, lancées en mai 2020, sont une série d'analyses « à chaud » s'inscrivant dans cette approche. Des publications courtes, faites de beaucoup d'interrogations et n'ayant pas la prétention d'être exhaustives, qui servent de pistes de réflexion aux élus, techniciens et partenaires des collectivités. Le 1^{er} numéro est consacré à l'urbanisme tactique comme méthode dont s'emparer pour penser et mettre en œuvre sans délai l'après-crise sanitaire.

Le 2^e numéro aborde la question de la piétonisation : le bon levier pour relancer la dynamique commerciale des cœurs de villes moyennes et centres-bourgs ? Le 3^e numéro propose un premier bilan des impacts économiques de la crise sur nos territoires : les grandes tendances nationales se confirment-elles à l'échelle de la Moselle ? Un 4^e numéro en préparation abordera la question du télétravail et de son impact sur nos modes de vivre. À retrouver sur www.aguram.org avec le #Résilience. ■

L'urbanisme tactique à l'œuvre dès le déconfinement à Metz, 1^{er} thème des #RésilienceAGURAM

© AGURAM, septembre 2020

REGARDS DE L'AGAM SPORT DANS LA VILLE : QUAND LA PRATIQUE SPORTIVE DEVIENT OUTIL D'AMÉNAGEMENT URBAIN

Aix-Marseille



© Agam

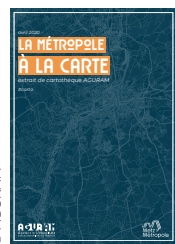
L'Agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise (Agam) publie une étude intitulée « Les pratiques sportives urbaines, comment le sport réinvente les usages de la Ville ». La pratique sportive, longtemps cantonnée

aux espaces clos des salles sportives, investit de plus en plus l'espace public des villes et les réinvente en un gigantesque terrain de sport. Alors qu'il existe cinq fois plus de pratiquants sportifs « libres » que de licenciés, la pratique sportive libre et individuelle prend une place de plus en plus importante dans nos sociétés. Ville vallonnée alliant espaces naturels, urbains et côtes littorales, Marseille apparaît comme un terrain idéal pour une pratique sportive libre, gratuite et auto organisée. L'Agam explore les initiatives et les leviers pour favoriser un urbanisme sportif sur ce territoire. ■

→ Lien : <https://www.agam.org/wp-content/uploads/2020/06/95-Urbanite%20C%81s-sportives-BD.pdf>

METZ MÉTROPOLE À LA CARTE : PORTRAIT D'UNE MÉTROPOLE ET D'UN BASSIN DE VIE

Metz



© AGURAM

La cartographie, au cœur des métiers des agences, permet de mieux comprendre comment fonctionnent le territoire et les nouveaux modes de vivre. Avec ses 21 cartes généralistes et thématiques, ce recueil

présente la métropole messine et ses 44 communes, mais aussi son bassin de vie au cœur du Grand Est, tourné vers l'Europe rhénane. Les thématiques abordées : offre économique, mobilité, démographie, biodiversité, armature urbaine, etc. Ces « morceaux » de productions ne sont plus cantonnés à une utilisation (ex : carte du Schéma de principe du PDU métropolitain). Rassemblés, ils dressent un portrait du territoire émanant naturellement des travaux l'agence, notamment destiné aux élus et services (qui sont invités à s'emparer des cartes et à solliciter des adaptations/tirages grand format). ■

→ Lien : <http://bit.ly/CarthothequeMetzMetropole>

LES PARADOXES D'UN URBANISME RÉSILIENT - FAIRE MIEUX AVEC MOINS DE FONCIER : UNE ÉQUATION COMPLEXE

Strasbourg



© ADEUS

Les politiques publiques d'aménagement du territoire font face à de multiples défis : adaptation au dérèglement climatique, préservation des terres nourricières, reconquête de la biodiversité et, plus

récemment, affronter les crises sanitaires comme celle de la covid-19. Parallèlement à ces urgences et crises, les besoins immédiats en matière de logements, d'activités, de services, de loisirs ou d'espaces verts demeurent également en attente de réponses. Les différents besoins du territoire nécessitent des ressources, en premier lieu celle du sol. Sa rareté génère des antagonismes, qui pour certains se cristallisent dans le débat public, comme la « bétonisation », souvent instrumentalisée dans le cadre des dernières élections municipales. ■

→ Lien : <http://www.adeus.org/productions/les-notes-de-ladeus-ndeg295-environnement-planification>

VERS DES FRICHES DANS LES GRANDS FORMATS COMMERCIAUX ?

Bordeaux Gironde



© a-urba

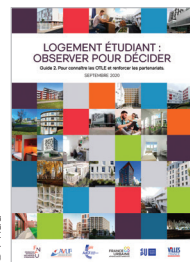
Inspirées par le phénomène des « dead malls » aux États-Unis, de nombreuses voix se font entendre en France qui mettent en garde sur le possible avènement de friches parmi les grands formats commerciaux. Cependant,

ces alertes ne sont à ce jour pas fondées sur un travail de recherche ou d'études. Les partenaires de l'a-urba ont souhaité la réalisation d'un état des lieux sur le département de la Gironde et l'identification de leviers d'action permettant de prévenir ce phénomène ou d'y remédier. Cet état des lieux atteste qu'il existe en Gironde quelques exemples de friches commerciales. Celles-ci relèvent principalement des situations suivantes : des supermarchés isolés en entrée de ville, des centres commerciaux et galeries marchandes. ■

→ Lien : <https://www.aurba.org/productions/vers-des-friches-dans-les-grands-formats-commerciaux-etat-des-lieux-en-gironde-orientations-de-politiques-publiques/>

LOGEMENT ÉTUDIANT : OBSERVER POUR DÉCIDER

Fnau



© Fnau

En 2017, la problématique du logement des étudiants était mise à l'agenda des travaux des associations du réseau collectivités pour l'Enseignement Supérieur et la Recherche avec leurs partenaires du

monde des universités, du logement et de l'État. Un premier guide pour la création d'observatoires locaux du logement des étudiants « Observer pour décider » a été publié. Aujourd'hui, près d'une trentaine d'observatoires partenariaux ont vu le jour et produisent de la connaissance et de l'échange.

Cette publication vient compléter le guide paru en 2017. Elle actualise le cadre législatif du logement étudiant précisé par la loi ELAN, qui élargit la palette d'outils mobilisables et montre, à travers de multiples témoignages, la diversité des acteurs mobilisés dans les observatoires locaux du logement des étudiants (OTLE) et la diversité des problématiques traitées. ■

MÉTROSCOPE

Fnau



© Fnau

Quelles sont les dynamiques les plus marquantes des métropoles françaises cinq ans après leur création ? Que nous disent-elles du fait métropolitain en France et de ses enjeux ? Le

millésime 2020 de Métroscope analyse les 22 métropoles, dont celle du Grand Paris. Il porte notamment sur les enjeux d'enseignement supérieur et recherche, les dynamiques d'emploi et résidentielle ou la question de l'intégration fiscale et d'investissement public. Une partie est consacrée aux enjeux de qualité de vie. Sont ainsi proposés un essai de typologie statistique des métropoles françaises, et des focus à partir de démarches territorialisées. Ces approches révèlent des préoccupations prioritaires sur les enjeux environnementaux et climatiques, le rapport à la nature, l'urbanisme favorable à la santé, mais aussi sur l'intégration de tous et le rôle de la culture. ■

→ Lien : <http://www.fnau.org/fr/publication/metroscope-2020/>

EXPLORONS NOS FUTURS (HEUREUX)

La prochaine Rencontre nationale des agences d'urbanisme aura lieu les 1^{er} et 2 décembre 2020 à l'invitation de l'Agence d'urbanisme Brest-Bretagne (ADEUPa) et de la Fédération nationale des agences d'urbanisme (Fnau).

La crise sanitaire conduit à une organisation nouvelle cette année. L'événement sera 100 % dématérialisé. Retransmis sur internet, en direct et en différé. Il sera également retransmis partout en France avec le relais du réseau des agences d'urbanisme.

Cette Rencontre s'attachera à Explorer nos futurs (heureux).

Pour cette 41^e édition, nous avons en effet choisi de traiter des horizons vers lesquels des transitions réussies pouvaient nous mener en 2040. La crise de la covid-19 nous a confortés dans

notre choix : réenchanter le monde et les territoires de demain n'a jamais été aussi impérieux. Sans doute que le monde d'après, à imaginer aujourd'hui, ne se superpose pas totalement aux futurs que nous avons encore hier à l'esprit. Le monde d'après, c'est évidemment l'organisation de la vie avec le virus. C'est la relance économique, la lutte contre la crise sociale. Se projeter à l'horizon 2040 peut sembler, dans ce contexte, inopportun. Pourtant, le risque de privilégier la reprise économique à court terme, avec les recettes et projets du passé, au détriment des enjeux sociaux et écologiques de moyen et long termes rend cet engagement prospectif plus nécessaire que jamais.

Brigitte Bariol-Mathais, déléguée générale de la Fnau
Benjamin Grebot, directeur de l'ADEUPa
Karine Hurel, déléguée générale adjointe de la Fnau



La prospective territoriale peut-elle rendre la transition écologique heureuse ?

[Par **Stéphane Cordobes**, conseiller-expert à l'ANCT et enseignant chercheur associé à l'École urbaine de Lyon]

Avec « Explorons nos futurs (heureux) », la Fnau et les agences d'urbanisme mènent un exercice de prospective ambitieux et salvateur. Ambitieux parce que celui-ci est réalisé dans une situation critique où l'urgence l'emporte plus encore que d'habitude sur le souci du long terme. Salvateur parce qu'il part de l'hypothèse selon laquelle des futurs heureux sont envisageables alors même que le monde de demain, déjà là, semble marqué par le sentiment de vulnérabilité et l'imaginaire de l'effondrement. Face aux crises qui ne sont que les manifestations du changement global en cours, la construction de nouveaux récits s'impose. « Explorons nos futurs (heureux) » s'y attèle. Mais ce réenchantement doit s'opérer à toutes les échelles, dans chaque territoire.

Atterrir, un défi politique et anthropologique

Comment faire ? il faut atterrir¹. Atterrir, c'est à la fois réorienter la pensée et la politique pour tenir compte de ce que les hommes et la planète peuvent supporter, pour inventer des modes d'habitation du monde qui seraient plus justes et plus soutenables. États, grandes entreprises et acteurs de la globalisation sont concernés au premier chef par cette obligation, mais peinent à changer leurs modèles économiques et politiques, à trouver des

accords, à inventer une nouvelle diplomatie plus terrestre. Cette impuissance suscite d'autant plus d'attente vis-à-vis des territoires et collectifs locaux que ceux-ci paraissent disposer de plus de marges de manœuvre. Les initiatives les plus dynamiques de bifurcation écologique et démocratique sont portées à cette échelle. La covid-19 a souligné la force de ces réponses locales en matière de coopération et de solidarité, susceptibles non de se substituer aux réponses nationales et internationales, mais de les compléter,

voire de les entraîner. Pour faire face aux crises qui se succèdent et au changement global qui nous emporte, la responsabilité des territoires est déterminante parce que c'est dans ces espaces de vie que les attachements se jouent, la bifurcation fait sens et opère. Atterrir, cela revient de fait à engendrer de nouveaux régimes de cohabitation² qui signent politiquement l'entrée dans l'anthropocène. Ni plus ni moins donc qu'à refaire territoire.

Le défi est éminemment prospectif : il s'agit pour ces territoires de relever un

Stéphane Cordobes accompagne la Fnau dans le cadre de la 41^e rencontre et a notamment conçu la démarche des 12 ateliers prospectifs qui seront présentés le 2 décembre 2020.



Isthme de Miquelon-Langlade, photographie Stéphane Cordobes, extrait de Si le temps le permet, enquête sur les territoires du monde anthropocène, Berger Levraut 2020.



enjeu qui engage leur, notre futur. Mais il assigne à la prospective une mission qui dépasse ses dimensions cognitives et stratégiques usuelles. Comment transformer les territoires pour s'adapter à l'anthropocène et s'embarquer collectivement dans des trajectoires écologiques ? Qu'est-ce que refaire territoire ? C'est non seulement produire des études et de la connaissance, concevoir des projets, des plans et des schémas stratégiques comme la prospective le fait couramment, écrire des récits originaux comme « explorons des futurs (heureux) » le propose, mais aussi transformer en profondeur les formes d'existence, les façons de cohabiter, les manières de vivre, de s'installer, de produire, de consommer, d'échanger et de partager. La bifurcation écologique relève de la politique, mais aussi de la culture, au sens anthropologique du terme. Malgré son demi-siècle de pratique, rien n'assure que l'ingénierie prospective et les dispositifs qui en relèvent dans les territoires soient aujourd'hui à la hauteur de ce que l'on attend d'eux.

Quand le bonheur montre la voie du futur

L'ajout du bonheur qui attise la controverse dans le débat sur la transition arrange-t-il nos affaires ? Oui si l'on se penche sur les présupposés qui structurent l'opposition entre amendement doux et souriant du projet moderne d'un côté et rupture radicale et grimaçante vers la décroissance de l'autre. Le premier réside dans la même croyance à une possible restauration : retour à un développement moderne plus mesuré et régulé qu'actuellement contre mode de vie plus frugal et autarcique d'antan. Or, le changement global est frappé du sceau de l'irréversibilité. Les altérations de la planète et la survie de l'humanité obligent à s'inscrire dans un nouveau paradigme auquel ni l'une ni l'autre de ces alternatives ne répond, soit parce qu'elle néglige la réalité d'un monde riche de 7 milliards d'êtres humains, soit parce qu'elle sous-estime la logique destructrice moderne à l'origine de la situation. Le second de ces présupposés pose le bonheur comme un absolu, auquel chacun d'entre nous, quelle que soit sa situation, n'aurait qu'à se conformer. La bifurcation écologique ne sera pas heureuse parce qu'elle s'inscrira ou tournera le dos de manière caricaturale et univoque aux

valeurs de la modernité. Elle sera heureuse par l'édification d'un socle culturel écologique commun auquel le plus grand nombre contribuera à sa mesure, dans son espace de vie, tout en trouvant sa place dans un monde pluriel, plus juste et soutenable.

Faire territoire dans l'anthropocène, c'est inventer cette nouvelle culture de l'habiter qui n'oblige pas à choisir entre création de richesse et préservation, mais s'inscrit dans une économie symbiotique, qui ne détruit plus les socio-écosystèmes, mais les régénère, qui n'oppose plus local et global, mais les réconcilie, qui ne se focalise pas seulement sur une communauté et un milieu, mais contribue à sauver la vie de l'humanité et de la planète, qui n'oblige pas à choisir entre hommes et nature, mais à prendre soin des deux. La bifurcation écologique heureuse sera donc environnementale, socio-économique et politique, mais aussi culturelle et mentale.

La prospective est-elle susceptible de contribuer à relever ce défi ? On ne doute plus de l'intérêt de la prospective en matière stratégique, organisationnelle, politique : elle permet de construire des projets de territoires et de faciliter la décision. Mais on souligne aussi souvent ses limites : une participation démocratique insuffisante qui n'est pas indemne d'instrumentalisation, un passage à l'action fragile, des dispositifs qui relèvent plus de la communication que de la transition. Quant à rendre heureux... Comment dépasser ces limites ? Comment renforcer la propension qu'à la prospective territoriale à réagencer non seulement les discours officiels, les programmes et schémas, les organisations, la vision et les alliances des décideurs et acteurs clés, mais aussi les représentations, les imaginaires, les capacités habitantes, les engagements de toute une population dans un projet, une culture et des valeurs communes qui fassent sens et permettent simultanément d'opérer la bifurcation écologique et de trouver le bonheur ?

La prospective territoriale promotrice de l'habitation écologique du monde

De nombreuses voies s'offrent à nous. Parmi celles-ci on mentionnera le fait de ne plus exercer la prospective au travers de démarches ponctuelles, mais par un processus de réajustements et d'expérimentations continu. La prospective

est elle-même une culture qui s'acquiert et qui est d'autant plus efficace qu'elle s'inscrit dans le temps long et bénéficie d'effets d'apprentissage et de capitalisation comme on le voit au Pays basque ou dans le Grand Lyon. Une autre est de considérer la prospective non comme une forme d'expertise, mais comme un dispositif politique qui ravive la sphère publique et la démocratie, à l'image des travaux récents de Grand Anney. Une troisième est de considérer la prospective comme une pratique de recherche-action à adapter à chaque situation territoriale, à chaque problématique, à chaque public. La mission « résonance » de l'agence d'urbanisme de Tours portant sur les effets de la crise sanitaire illustre bien ce principe de singularisation. On songera aussi à activer la prospective comme un véritable processus éducatif. Les expériences menées en milieu scolaire montrent l'intérêt pédagogique de la discipline. La convention citoyenne pour le climat souligne la nécessité de ce travail d'acquisition d'un savoir partagé pour penser les enjeux complexes qui engagent l'avenir. Un dernier chemin serait de ne pas se focaliser sur la seule raison, mais de mobiliser l'ensemble des facultés humaines, en particulier la sensibilité, l'affection et l'imagination. Cet article débutait en soulignant l'importance de la production de nouveaux récits, donc de la narration. Les approches ludiques comme l'agence d'urbanisme de Lyon les promeut sont tout aussi fructueuses. Ce sont enfin l'ensemble des pratiques artistiques qui peuvent concourir à la compréhension des enjeux qui engagent l'avenir d'un territoire. La prospective sensible peut prendre de nombreuses formes : à Saint-Pierre-et-Miquelon, photographie et textes méditatifs ont été mobilisés pour travailler sur les représentations qu'ont les habitants de l'archipel et de leur avenir³. À Tours, le Polau recourt à une performance visant à concevoir un parlement où siègeraient les humains et non humains peuplant la Loire. Les possibilités de réenchantement prospectif sont multiples.

Gaston Berger, l'inventeur de la prospective, ne concevait pas celle-ci sans prise de risque. Une injonction plus que jamais signifiante. ■

¹. Bruno Latour Comment s'orienter en politique", La Découverte, 2017

². Michel Lussault, L'avènement du Monde. Essai sur l'habitation humaine de la Terre, Seuil, coll. « La couleur des idées », 2013

³. Stéphane Cordobes, Si le temps le permet, Enquête sur les territoires du monde anthropocène, Berger Levrault, 2020.

TOURS

Mission Résonance : apprendre collectivement de la crise du coronavirus pour agir localement

[Par **Emilie Bourdu**, économiste, ATU]

Les tribunes et prises de position sur le « monde d'après » se sont multipliées pendant la période de confinement. Souvent incantatoires, elles ne doivent pas masquer la nécessité de mener un patient travail de compréhension de l'expérience inédite que nous traversons. Comme toute crise, celle du coronavirus a amplifié certains phénomènes (inégalités, télétravail), en a révélé de nouveaux (« fabriques citoyennes », espace de vie réduit) et a généré des réponses sociales innovantes. Elle a aussi accéléré des transitions, comme la transition numérique, ou a souligné des points de blocage, dans le domaine de l'action publique par exemple.

C'est dans ce contexte que l'Agence d'urbanisme de l'Agglomération de Tours s'est engagée dans « Mission Résonance », une démarche visant à apprendre collectivement de la crise du coronavirus pour formuler des propositions d'actions adaptées pour l'avenir du territoire d'Indre-et-Loire.

La méthode en 3 temps

1. *Comprendre*. La première étape de la mission a consisté à écouter les acteurs locaux : citoyens engagés, élus, familles, médecins, directeurs d'Ehpad, chefs d'entreprise, représentants des associations, du service public, du monde économique, etc. Plus de 70 entretiens ont ainsi été réalisés en deux mois. Il y était principalement question du vécu de la période de confinement par les interviewés, des agilités et freins révélés ou exacerbés par la crise sanitaire ainsi que des opportunités et risques qui en découlent.

2. *Apprendre*. La deuxième étape repose sur un travail d'analyse du matériau collecté. En croisant les regards des acteurs de terrain, une quinzaine d'enseignements ont été mis en lumière. Ils feront l'objet, à l'automne 2020, d'une publication périodique où seront esquissées des pistes pour l'action collective. Des données et analyses d'observateurs et experts nationaux viennent compléter l'examen des enseignements.

3. *Agir*. La troisième étape se concentre sur la formulation d'actions construites collectivement. Elle aura lieu à la fin de l'année 2020, sous la forme de *focus groups*, qui mettront en action quelques problématiques jugées prioritaires à traiter sur le territoire. La composition

du panel des *focus groups* est possiblement la suivante : interviewés, techniciens des collectivités et structures étatiques, acteurs de la société civile, représentants du monde socio-économique, élus intéressés, etc.

Premiers enseignements en 3 thèmes

1. *Mise en réseaux et action collective*. La prise d'initiative citoyenne a été décisive durant cette crise sanitaire. Dans les réseaux associatifs, professionnels et institutionnels, des acteurs « chefs de file » ont aussi été moteurs. Le rapport entre les citoyens, les entreprises et les acteurs publics a été mis à l'épreuve tandis que les liens numériques ont été activés. De nouveaux collectifs d'action se sont constitués.

Dans les structures, les décisions managériales ou le dialogue social ont pu participer de la résilience collective. Enfin, le temps retrouvé a permis tout à la fois la réflexion, la remise en question ou l'engagement.

2. *Ancrage territorial*. Le rapport à la nature est réinterrogé suite à la période de confinement. La mondialisation a été critiquée davantage avec des souhaits aujourd'hui plus affirmés de « réancrage » de la production et de la consommation. Le confinement a « réenraciné » les individus dans leur habitat et leur territoire de résidence avec pour conséquence l'essor du télétravail, des modifications de comportements d'achat, des problématiques

d'accès aux services publics ou l'évolution des aspirations résidentielles.

3. *Société et communs*. La crise a exacerbé ou révélé des formes de précarités, d'inégalités, de fragilités chez certains publics. La « casse sociale » et ses conséquences sont redoutées. Le territoire, la nation et ses acteurs socio-économiques font face au défi majeur de limiter les fractures dans la société. Parallèlement, de nombreuses formes de solidarités ont émergé comme l'entraide entre collègues, voisins, membres de la famille. Enfin, se pose la question du (re)partage du temps et de l'espace dans une société post-covid avec une occasion de repenser l'espace public comme lieu de rencontre. ■



Plus de 70 acteurs locaux interviewés en deux mois pour apprendre de la crise du coronavirus en Touraine.



DUNKERQUE

Testé à Dunkerque : le Bright Mirror ou l'écriture collective d'un futur optimiste

[Par **Vanessa Delevoye**, rédactrice en chef d'Urbis le Mag, AGUR]

A rebours du pessimisme ambiant, le concept du Bright Mirror développé par la société Bluenove consiste à imaginer puis à écrire ensemble des futurs optimistes pour le monde de demain. C'est cet outil original qu'Urbis le Mag, le webmédia édité par l'Agence d'urbanisme et de développement Flandre-Dunkerque, a choisi pour engager le débat avec la population sur les effets à long terme d'une politique publique de gratuité des transports.

Ce vendredi 29 novembre 2019, une quarantaine d'habitants ont répondu présents afin de réfléchir sur le thème « Dunkerque, 2050 : 30 ans après la gratuité des transports en commun, à quoi ressemble la vie quotidienne ? ». Car si la gratuité est susceptible d'engendrer des changements d'habitude profonds en matière de mobilité, on suppose aussi qu'elle aura des répercussions sur les façons de travailler, de consommer et de se rencontrer.

Seule contrainte imposée de cette soirée basée sur le concept du « Bright Mirror » : livrer des scénarios d'anticipation résolument optimistes, aux antipodes du pessimisme ambiant et de la série de science-fiction « Black Mirror » rendue célèbre pour ses projections dans un avenir angoissant.

Dix scénarios – où s'entremêlaient nouvelles façons de se déplacer, de travailler, de se distraire ou de s'aimer sur fond d'air pur et de société apaisée – ont été produits. Morceaux choisis.

Drague sur la ligne 5.

- « Le mardi, c'est le jour du Bal bus-ette sur la ligne 5, un rdv incontournable ! Je vais y retrouver mes copains de bus et ma belle inconnue. Dans cette navette vitrée à deux étages, deux salles, deux ambiances. En bas, dans l'espace zen, je vois Martin qui recharge ses batteries au propre comme au figuré, tandis que Carole est sur la borne connectée pour accéder aux services en ligne. Moi, ce qui m'intéresse c'est la piste de danse où je sais que je vais retrouver mon inconnue, rencontrée sur une vieille chanson de Taylor Swift et que j'observe depuis plusieurs semaines. »



Seule contrainte imposée de cette soirée basée sur le concept du « Bright Mirror » : livrer des scénarios d'anticipation résolument optimistes.

24h de travail.

- « On ne travaille plus que 24 h par semaine dans mon entreprise. L'après-midi est réservé à des investissements pour la collectivité. J'ai choisi de rejoindre l'association la Fabrique Verte. Aujourd'hui nous allons semer des carottes dans notre potager biologique. »

Sérénité d'une ville sans voiture.

- « En 2000, on disait « La ville est invivable à cause de la voiture, la campagne est invivable sans la voiture ». Pas faux. Mais en 2050, la gratuité des transports en commun et la quasi-disparition de la voiture individuelle en ville a complètement changé la donne : la ville-centre est devenue le lieu convivial, calme apaisé dont chacun rêvait. De nombreuses ressourceries, recycleries, repair et cybercafés, bistrot-services se sont installés. Ce qui sidère le plus, c'est la sérénité qui règne en ville en raison de l'absence de bruit. »

Choc de génération.

- « Je m'appelle Spicy, et je suis girl. Je vis avec un vieux du vingtième siècle. Il

m'a raconté que quand il avait mon âge, tout était payant. Gagner sa vie, gagner du temps, gagner sa croûte, on n'arrivait pas à conjuguer être sans avoir... J'ai pas vraiment compris son histoire de premier de cordée, il me parle de compétition, de cooptation, de piston... Quand je lui parle de coopération, il a le regard vide. On ne se comprend pas. »

Souvenirs d'une époque révolue.

- « Le bus arrive. Je monte et le vieux monsieur aussi. Je m'installe sur un siège. - « A Lille et Dunkerque », m'explique le vieux, « on n'a plus connu de pics de pollution depuis quelques années ». J'admire le paysage. « C'est beau, toute cette végétation. » - « Quand j'étais jeune, les parkings pullulaient, les voitures ceinturaient les trottoirs. On respirait des particules à longueur de journées. Il fallait payer une voiture, l'assurance, l'essence, le stationnement. Tout cet argent aujourd'hui sert à des choses beaucoup plus essentielles. » ■

Pour retrouver les articles et vidéos consacrés aux Bright Mirror dunkerquois, rendez-vous sur www.urbislemag.fr en tapant le mot clef « Bright Mirror » dans la barre de recherche.

AIX-MARSEILLE

L'Agam initie la démarche « Cités Possibles, la ville en perspective »

[Par **Christian Brunner**, directeur général, **Nathalie Bruant**, chargée de mission et **Laurent Couture**, chargé d'étude Économie, Agam]

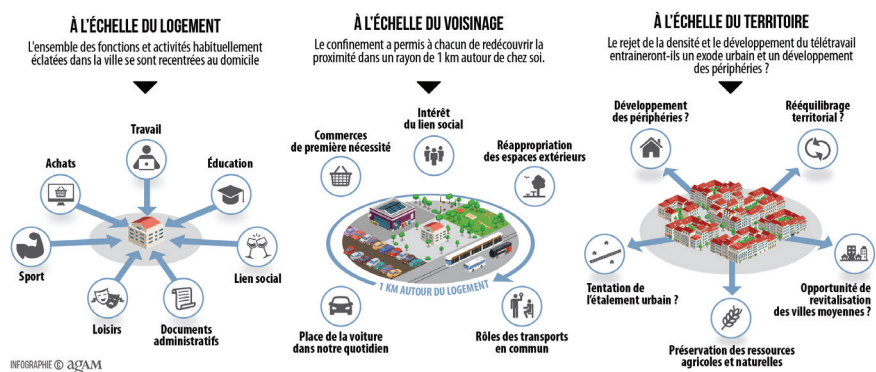
La crise sanitaire a sans aucun doute bouleversé notre monde, notre quotidien, mais a-t-elle, pour nous urbanistes, révélé des ruptures ? Si elle a renforcé des tendances émergentes, elle nous invite plus particulièrement à repenser nos travaux et nos métiers en ouvrant de nouvelles perspectives. Et si cette crise était l'opportunité pour accélérer la construction de la ville de demain ?

Anticiper au long cours

Dans ses missions permanentes de veille et d'anticipation, l'Agam est engagée au long cours dans l'exploration des transitions et ruptures auxquelles sont confrontés les territoires. Elles marquent souvent les limites d'un modèle d'aménagement conçu dans les années 70/80, et plus « adapté » sous la contrainte environnementale depuis 15 ans, que fondamentalement réinterrogé dans la perspective d'un bénéfice collectif. Ces limites ont « simplement » trouvé un écho particulier dans cette période « covid » sans précédent.

En 2019, l'Agam avait déjà élargi ses activités de prospective en réalisant, en partenariat avec la métropole Aix-Marseille-Provence et l'Aupa, un cycle de conférences (<https://www.conversationsdesfuturs.com/>) sur les futurs de la société, des ressources, du travail et des modes de vie. Les conférences, plébiscitées par nos partenaires, reprendront dès que l'évolution de la situation sanitaire le permettra. En parallèle, l'agence a aussi créé en interne un « LAB URBAIN » chargé de réfléchir autrement tant l'aménagement urbain que ses modes de représentation. Le LAB est chargé de défricher les tendances, d'expérimenter, de partager...

La période que nous vivons est exceptionnelle, sur le plan sanitaire, économique, comme sur le plan des remises en question sociales, environnementales et urbaines qu'elle provoque. Sollicitée « en live » par ses partenaires pendant la crise, l'Agam a pu capitaliser sur ses travaux pour être particulièrement réactive dans l'évaluation de la situation et l'appui à Aix-Marseille-Provence pour l'élaboration d'un plan de relance et de renouveau qui prépare « le monde et la métropole d'après ». La Métropole a délibéré fin juillet la mise en œuvre de ce plan.



Questionnements soulevés par la crise de la covid en matière d'aménagement. L'émergence de nouveaux modes d'aménagement urbain et de fabrication de la ville qui, bien loin des approches classiques, interrogent la question des usages, des attentes des habitants et des enjeux de proximité

Imaginer les « cités/sites et possibles » pour l'après...

Devant l'ampleur des impacts et des remises en question de toutes natures, nous avons décidé de mobiliser encore plus largement toutes les compétences de l'Agam dans une démarche collective intitulée « CITES POSSIBLES, la ville en perspective » qui mobilise en interne six groupes de travail sur le « phigital » (les impacts physiques du numérique sur la ville), les mobilités en 2040, les emplois et les activités dans la « ville d'après », la santé au cœur du projet collectif, les évolutions du modèle d'aménagement, et les usagers de la ville.

L'objectif est ambitieux : conduire une réflexion prospective sur le « monde d'après », ses impacts et ses possibles, selon deux scénarios, en les illustrant au regard des spécificités de notre territoire métropolitain :

- Un scénario « fil de l'eau » d'un retour progressif au monde d'avant avec quelques adaptations en forme de « leçons tirées de la crise » comme la relocalisation de quelques activités de productions ou la prolongation d'une part du télétravail.

- Un scénario de rupture et de tous les possibles fondé sur des changements profonds d'objectifs et de méthodes dont certains ont été entrevus pendant la crise mais qu'il faudra ancrer de façon volontaire et optimiste : proximité, nature, entraide citoyenne, consommation locale, durable...

La démarche, dont nombre de sujets s'entrecroisent avec les réflexions de la Fnau pour la préparation de la Rencontre de cette année, est d'abord conçue comme un exercice collectif et unificateur valorisant la capacité d'une agence d'urbanisme à se projeter et à changer son mode de pensée. Mais il nous est aussi apparu essentiel d'enrichir la feuille de route en l'ouvrant à l'échange avec nos partenaires et avec des acteurs du territoire (non élus) : GPMM, CCIMP, EPF, acteurs de l'immobilier et de l'entreprise, associations d'aide aux habitants...

Engagée mi-mai, notre démarche se finalise à l'automne 2020. Les résultats feront l'objet d'une large diffusion. Nous espérons qu'ils participeront d'une interpellation de nos nouveaux mandants tout juste élus sur les changements à opérer collectivement vers des « cités possibles » plus enchantées. ■



LYON

Prospective 2040 : Imaginez les futurs possibles de l'agglomération lyonnaise

[Par **Olivier Roussel**, responsable du pôle Approches et Stratégies métropolitaines, UrbaLyon]

En 2018, l'Agence d'urbanisme a engagé une démarche de prospective sur le territoire de l'agglomération lyonnaise. L'objectif était de bâtir des futurs possibles à l'horizon 2040. Un socle commun de connaissances a été constitué, nécessaire au décryptage de l'agglomération lyonnaise et à l'identification des questions majeures pour 2040. Au total, ce sont plus de 500 données et cartographies issues des observatoires partenariaux animés par UrbaLyon qui ont été recensées, permettant de dégager une trentaine d'indicateurs-clefs et d'identifier les grands défis futurs : le vivre ensemble, les disparités socio-spatiales, la mobilité, la mondialisation, les enjeux environnementaux. La démarche a été ouverte aux acteurs, membres ou partenaires de l'Agence d'urbanisme. Une dizaine d'échanges-débats et une quinzaine de moments collectifs ont été organisés entre octobre 2018 et juin 2019. Un serious game, dénommé Prospect'us, a été conçu pour animer ces moments collectifs, facilitant l'appropriation du travail et permettant la contribution de chacun

à l'enrichissement des représentations du futur.

Plus de cinquante imaginaires 2040 - figures, récits, schémas, photomontages - ont été produits par l'Agence, ses membres et ses partenaires. L'ensemble des matériaux produits a été consolidé par l'Agence sous la forme de neuf horizons, neuf futurs, appelés les « figures 2040 » : Chloroville, M-Algorithmée, City-hub, Collectiville, Périphérix, Métropole, Low'cal, Réciprocité et Mysticité. Ces figures, déclinées sous plusieurs formes, racontent ce qu'il pourrait advenir du territoire de l'agglomération lyonnaise dans vingt ans. Leur narration et leur représentation ont permis d'introduire dans l'exercice prospectif le langage des émotions, le monde des idées, celui des intuitions, pour entreprendre un dialogue entre les faits et les imaginaires. Prospective 2040 a été l'occasion d'un exercice d'écriture et d'expression audiovisuelle qui a été relaté devant une centaine de participants, membres et partenaires, lors d'une exposition qui s'est tenue à Lyon le 21 novembre 2019. L'aspect collaboratif du rendu a été mis en avant afin que chacun

puisse s'impliquer directement dans les récits produits, leur évaluation et leur véracité.

Au regard de la situation sanitaire et des conséquences pressenties, les neuf figures 2040 ont été requestionnées par l'Agence d'urbanisme durant l'été 2020, proposant de nouvelles interpellations pour notre futur. Parmi celles-ci, trois nous semblent aujourd'hui particulièrement actives :

Métropole®, la société du contrôle ou comment concilier une ville sécurisée et émancipatrice.

Chloroville®, et si la place faite à la nature était le nouveau ressort de différenciation des métropoles.

Périphérix®, changer d'échelle pour éviter la sécession des territoires.

Publications à lire sur le sujet :

- « Prospective 2040 : imaginez les futurs possibles de l'agglomération lyonnaise », UrbaLyon, novembre 2019.

- « L'Agence en écoute et en proposition : In Covid : écouter les partenaires, les accompagner en les éclairant sur les enjeux de long terme », UrbaLyon, septembre 2020. ■

Chloroville®

Et si la place faite à la nature était le nouveau ressort de différenciation des métropoles.



Métropole®

La société du contrôle, ou comment concilier une ville sécurisée et émancipatrice.



Périphérix®

Changer d'échelle pour éviter la sécession des territoires.



BREST

L'Ouest breton en transitions, enjeux et perspectives

[Par **Benjamin Grebot**, directeur, ADEUPa]

Le début des mandats intercommunaux est marqué par l'accueil de nouveaux élus et la remise sur le métier des « projets de territoires ». Les membres de l'ADEUPa l'ont sollicitée pour qu'elle les accompagne dans cette phase, en produisant un document qui synthétise les principales dynamiques territoriales à l'œuvre, les enjeux qui en découlent à l'horizon 2040, et les principaux leviers à disposition des élus pour agir.

Une publication qui en résulte constitue en quelque sorte un accélérateur de projets de territoires et un élément de culture commune aux élus de la pointe bretonne. Elle est marquée par la volonté d'intégrer les enjeux d'interterritorialité, de pluridisciplinarité et de temps long.

Croiser les regards, ne pas les opposer

Plusieurs principes ont guidé, en interne à l'agence, la production de L'Ouest breton en transitions, enjeux et perspectives :

- une approche résolument pluridisciplinaire, tant dans l'organisation de l'ouvrage en cinq chapitres que dans la rédaction des 29 planches qui le composent. Les dynamiques démographiques, sociales, économiques, écologiques, spatiales, institutionnelles ont été rédigées par des groupes de chargés d'études de disciplines différentes ;
- la volonté de croiser les échelles, en proposant des allers-retours entre local et global, et en situant le plus souvent les 11 intercommunalités membres de l'Adeupa dans le contexte régional breton ;
- le choix de « ne rien produire de neuf » pour produire cet ouvrage, qui est davantage un effort de synthèse et mise en problématique des travaux de l'agence de ces dernières années ;
- l'accent mis sur la forme : la maquette a été conçue en amont, avec un choix de textes courts et d'illustrations qui visent à accrocher l'attention et rendre le propos accessible.

Il n'y a de fatalité que pour celui qui ne regarde pas et ne s'interroge pas

Pour l'Ouest breton, comme pour une bonne moitié de la France métropolitaine, la trajectoire démographique inquiète : au vieillissement accéléré de la population

va s'ajouter une probable baisse de la population active. Seules des migrations massives pourraient inverser la tendance, sans qu'elles soient identifiables à ce jour. A cela s'ajoutent des perturbations écologiques croissantes. La cohésion sociale y résistera-t-elle ? De nouveaux modèles économiques peuvent-ils contribuer à régénérer les ressources naturelles et sociales ? Faut-il relocaliser les productions ? Le numérique peut-il y aider ? Qu'est-ce que cela signifie pour l'avenir des centralités, des espaces périurbains, des territoires ruraux ou littoraux ? Les questions sont nombreuses et résonnent avec les questionnements sur le « monde d'après » qui ont fleuri à l'occasion de la pandémie de covid-19. En objectivant autant que possible les dynamiques à l'œuvre, il s'agit pour l'Adeupa de permettre aux élus de saisir la réalité des sujets qui se posent localement et d'identifier les leviers sur lesquels ils peuvent agir, seuls ou en lien avec les collectivités voisines, et avec les forces vives locales

Un chantier sociétal d'envergure, tant politique qu'éthique, social et culturel

De fait, le questionnement qui est ouvert peut sembler abyssal. Qu'est-ce qui fera la qualité de vie demain ? Que peut-on encore appeler progrès ? Un projet de territoire doit-il dessiner une image précise de l'objectif à atteindre ou plutôt, à l'instar d'une boussole, constituer un instrument de navigation utile quand l'horizon se bouche, en formulant quelques valeurs cardinales à l'aune desquelles les décisions futures seront appréhendées ? Tel est le questionnement que l'Adeupa s'apprête à nourrir. Il s'agit, en somme, de donner pleinement son sens à l'action politique en augmentant la capacité d'agir des élus et en les invitant à explorer plus largement le champ des imaginaires, des possibles et des souhaitables. ■

Lien de la publication : <https://www.adeupa-brest.fr/nos-publications/louest-breton-en-transitions-enjeux-et-perspectives>



L'Ouest breton en transitions, faire culture commune dès le début de mandat.



ROUEN

Vallée de la Seine : la construction collective d'une vision du territoire à horizon 2040

[Par **Julien Cammas**, chargé d'études et ressources, AURBSE]

Une collaboration de 5 agences porte la définition d'un récit prospectif d'un territoire stratégique aux enjeux nationaux et internationaux.

L'Institut Paris Région (IPR), l'Atelier parisien d'urbanisme (APUR) et les agences de Rouen (AURBSE), Caen (AUCAME) et Le Havre (AURH) ont inscrit leur coopération dans le cadre d'une gouvernance singulière rassemblant l'Etat, les Régions Ile-de-France et Normandie autour de la problématique du développement de la Vallée de la Seine, vaste territoire de plus de 11 millions d'habitants irrigué par la Seine de Paris jusqu'au Havre.

Dès 2010, les agences ont su s'adapter en expérimentant un partenariat inédit pour nourrir le débat et la connaissance partagée de ce territoire qui combine des enjeux industriels, économiques et logistiques à l'échelle internationale.

La Vallée de la Seine a été identifiée comme stratégique par un décret de 2013 instituant une délégation interministérielle en charge de son développement. Depuis, les Agences d'urbanisme inscrivent leurs actions avec l'Etat et les Régions par des conventions-cadres, reconduites périodiquement. Les démarches ainsi programmées s'appuient sur les trois rôles essentiels des agences d'urbanisme :

- observer, capitaliser et analyser, à l'image du dispositif de suivi et du site Internet vdseine.fr, que les agences alimentent ;
- animer, coordonner et assembler, tel que réalisé lors des différentes journées et ateliers organisés par les agences ;
- accompagner, imaginer et conduire, sous la forme de synthèses et publications que produit la coopération sur les différentes problématiques de l'axe Seine.

2019-2020, une période de transition

Pour la dernière année d'exécution du CPIER 2015-2020, placée sous le pilotage de l'AUCAME et de l'AURBSE, le Comité directeur de la Vallée de la Seine a souhaité disposer d'un point d'étape sur les actions engagées. Dans le même



temps, il apparaissait nécessaire de cibler des enjeux prospectifs pour poursuivre le développement du territoire.

Les agences d'urbanisme ont été naturellement identifiées pour mener ce travail. Elles ont su montrer ces dix dernières années leurs capacités à rassembler et à fédérer les acteurs autour de connaissances partagées et d'anticipation conjointes des évolutions du territoire de l'axe Seine.

Elles ont fait le choix d'organiser les séminaires prospectifs « Seine Visions 2040 ». Les quatre ateliers, qui ont mobilisé près de 250 participants sur le cycle, se sont succédés de novembre 2019 à janvier 2020 à Paris, à Caen, en Île-de-France et au Havre sur les thématiques de la mobilité, du foncier, des transitions énergétiques et de l'économie. Les échanges ont fait émerger des problématiques et des enjeux pour le devenir des territoires : comment s'adapter et s'inscrire dans un développement durable de la Vallée de la Seine dans un contexte mondial

de mutations sociales, économiques et environnementales ?

Ce cycle a constitué l'armature d'un récit prospectif de la Vallée de la Seine à l'horizon 2040 autour de cinq enjeux majeurs : connaissance et mesure, sobriété, résilience, cohésion et/ou solidarité territoriale et gouvernance.

Un Atlas prospectif de la Vallée de la Seine

Dans la continuité de ce travail, la coopération a produit un Atlas de la vallée de la Seine qui vise à rendre compte graphiquement des dynamiques passées, des enjeux présents et des défis à relever. Il s'appuie sur les études menées depuis dix ans, enrichies des apports et expertises capitalisés à l'occasion des réflexions « Seine Visions 2040 ». Cette parution hybride, à la croisée des analyses thématiques et prospectives, permet de comprendre les éléments constitutifs du territoire de la Vallée de la Seine, sa complexité, mais aussi son potentiel. ■

BREST

Brest, ville paysage en transitions

[Par **Jérôme De Crignis**, responsable du pôle Études urbaines et environnementales, ADEUPa]

Le 15 novembre 2019, après plus d’une année de travail ponctuée de nombreux rendez-vous avec les habitants, Paola Viganò a dévoilé à Brest les grandes orientations qu’elle propose pour bâtir la ville de demain et en faire à l’horizon 2040 « une ville-paysage en transition ».

Le travail d’élaboration de ce plan-guide, qui s’inscrit notamment dans le prolongement de l’étude Penfeld 2050 menée par l’ADEUPa, s’appuie pour commencer sur un diagnostic réalisé par l’agence d’urbanisme et la métropole brestoise sous la forme d’un « portrait composite » du cœur de métropole. Il s’alimente également de séminaires de réflexion, croisant les regards, ceux des élus et ceux de professionnels impliqués dans l’aménagement de Brest.

Poser sur le cœur de Brest un regard renouvelé, prospectif et soucieux d’en valoriser tous les atouts : tel était l’objet de ce plan-guide du cœur de métropole. Le cœur de Brest a en effet beaucoup changé ces dernières années à la faveur de réalisations diverses : port du château, première ligne de tramway, quartier des Capucins, téléphérique, etc. Parallèlement, nombre de sites stratégiques, recelant de forts enjeux en termes de qualité urbaine, font l’objet de questionnements quant à leur devenir.

C’est dans ce contexte foisonnant que Brest métropole a souhaité doter son cœur de cet apport prospectif à vertu de cadrage. Il permet une vision systémique des transformations récentes et à venir. Il assure également la traduction concrète au cœur de la ville, des ambitions portées par le projet métropolitain.

Le plan-guide esquisse une trajectoire apte à conforter le cœur de la ville et à même d’inscrire son évolution en cohérence avec les mutations et transitions contemporaines, qu’elles soient écologiques, économiques ou sociales. Dans cette optique certains thèmes s’y sont imposés : reconsidérer la relation brestoise à la Penfeld, son berceau historique, et plus largement à son port et à la rade ; réviser le jugement d’une ville grise pour souligner au contraire la force du pay-

sage urbain et en maximiser l’habitabilité ; révéler et mieux tirer parti de la singularité du site brestois et de sa capacité,

pour peu qu’on y veille, à mêler la nature au cœur de la ville, dans une relation réciproquement enrichissante. ■





STRASBOURG

La prospective, démarche collective au long cours : retour sur celles engagées depuis plusieurs années par l'Adeus

[Par **Brice Van Haaren**, chef de projet environnement, Adeus]

La démarche nationale « Territoires 2040 », initiée en 2009 par la Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale (Datar), a été prolongée en région strasbourgeoise par l'Adeus dès 2010. Un travail de prospective spatialisée faisant socle a ainsi été mis en place sur trois années, de 2010 à 2013. Dès 2014, et par la suite, ce socle a permis des travaux complémentaires, de prospective appliquée à l'Alsace, au PLU de l'Eurométropole de Strasbourg et plus largement au service de l'interterritorialité et des différents domaines de l'action publique (mobilité, ressources naturelles, économie...).

L'objectif de ce travail a été de doter les acteurs du développement d'une vision partagée. Ces représentations renouvelées ont fourni aux participants

(État, collectivités territoriales et acteurs socio-économiques, opérateurs de services locaux, banques) les moyens d'une meilleure synergie de l'action publique. Voici les trois étapes clés de ce travail.

Première étape en 2010 : mise à plat prospective et repérage des problématiques locales

Un séminaire de trois jours a permis d'identifier les préoccupations locales sur la base de présentations de diagnostics multithématiques par l'Adeus. Les tables rondes et les débats ont fait émerger trois grandes problématiques qui ont servi de matériau pour construire l'exercice de prospective de l'année suivante :

- les dérèglements climatiques, l'optimisation des ressources, de l'énergie et de la vision renouvelée du lien ville/nature ;
- la recherche d'équité sociale, les risques sociaux pesant autant sur le fonctionnement de la société que sur le développement économique.
- la diversification des modes de vie (évolution des modes de cohabitation, de changements de valeur, du numérique, etc).

Deuxième étape en 2011 : les scénarios vraisemblables

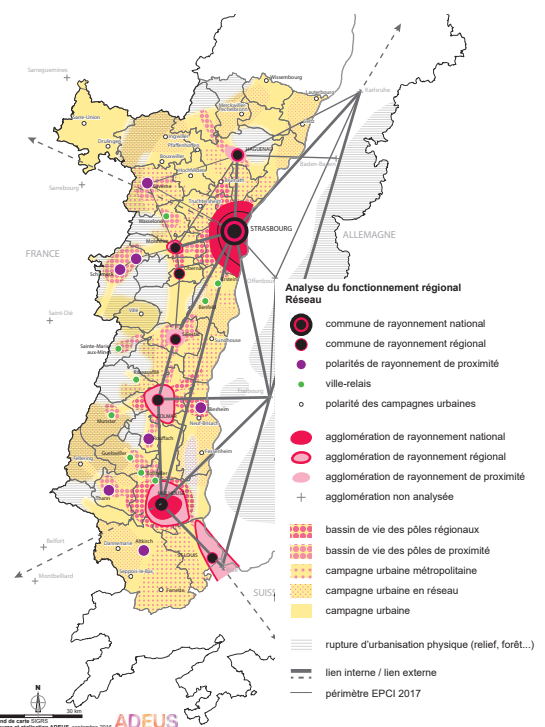
Le travail de prospective a été réalisé lors d'ateliers avec les partenaires, ateliers desquels sont nés trois scénarios, mis à l'épreuve de la territorialisation lors d'une deuxième série d'ateliers. Au bout du processus, les scénarios sont transformés en options stratégiques, puis en scénarios vraisemblables :

- Territoire « high-tech volatile »
- Territoire « réseau »
- Territoire « sur pause »

Ces travaux de prospective comportent plusieurs originalités. D'abord, l'organisation de paramètres trop nombreux en macro-variables discriminantes, comme autant de concepts qui ensemble font territoire durable. Ensuite, l'identification des étapes et l'animation des groupes de travail avec les experts des organismes partenaires. Enfin, la spatialisation des scénarios, quelquefois en temps réel des échanges, les rend à la fois concrets et lisibles, préparant l'étape de zoom sur les périmètres des grandes collectivités.

Troisième étape entre 2012-2014 : essai de prospective appliquée

Sur la base des scénarios construits les années précédentes, des travaux complémentaires ont été menés pour confronter davantage les fictions esquissées à la réalité des territoires. L'objectif étant de positionner finement chaque territoire (dans ses rôles et caractéristiques) au sein de l'armature fonctionnelle actuelle dans le but de faire évoluer celle-ci en fonction des scénarios et des leviers sur lesquels ils s'appuient. Cet exercice « d'atterrissage » de la prospective s'est traduit par la mise en lumière de ce que chaque territoire pouvait avoir à perdre ou à gagner, à offrir ou à récupérer dans chaque scénario. Le résultat a été publié sous forme de note faisant état de trois évolutions contrastées de l'armature fonctionnelle du territoire alsacien à long terme.



Une illustration du scénario Analyse du fonctionnement régional « réseau »

La prospective est une démarche et non une fin en soi. A ce titre, les acteurs d'une démarche de prospective grandissent en même temps que les réflexions progressent. Pour cette raison, toute démarche de ce type semble devoir être poursuivie par les mêmes acteurs dans une logique d'enrichissement progressif (des scénarios, des réflexions, des acteurs). Les jalons, les points d'achoppement, les opportunités qui s'esquissent lors des échanges sont autant de points d'attention portés à la connaissance des acteurs du territoire pour engager celui-ci sur une voie permettant d'éviter les nombreux écueils que mettent en avant les scénarios. ■

DUNKERQUE

Récit prospectif du SCoT Flandre-Dunkerque

[Par **Isabelle Richard**, directrice du Pôle Planification stratégique, AGUR]

« Quelque part en Flandre-Dunkerque en 2025

Bonjour,

Je m'appelle Justine. J'ai 32 ans. Voici déjà trois mois que je suis revenue vivre en Flandre-Dunkerque. Je trouve qu'en 10 ans cette région s'est complètement métamorphosée ! (...) ». C'est par ces quelques phrases que le récit prospectif du SCoT commence.

Nous sommes en 2016, en pleine révision du SCoT Flandre-Dunkerque. Les élus du syndicat mixte du SCoT ont une bonne connaissance de l'état des lieux du territoire suite à la phase de diagnostic. Les travaux sur le PADD sont menés tambour battant avec trois groupes de travail thématiques, co-présidés par un élu des deux intercommunalités composant le SCoT. Les idées et les envies pour le territoire sont nombreuses : redonner de l'attractivité au territoire pour l'accueil de nouveaux habitants et l'implantation de nouvelles activités, mieux prendre en compte l'environnement (risques, pollutions, biodiversité...), s'appuyer sur des démarches en cours telles que l'Opération Grand Site de France, offrir une nouvelle mobilité, adapter les logements aux besoins de la population, développer les liens sociaux... Un projet de territoire commence à se dessiner sérieusement.

L'idée du récit prospectif a été amenée dans la phase de finalisation du PADD qui a associé les élus du syndicat mixte mais aussi l'ensemble des élus du territoire du SCoT. Ce récit prospectif avait un double objectif : mettre en scène le territoire Flandre-Dunkerque à l'échéance de la mise en œuvre du SCoT et valider les intuitions exprimées par les élus : est-ce bien ce territoire que les élus souhaitent voir se développer ?

Rien n'a été laissé au hasard dans l'écriture de ce scénario prospectif. Le prénom de l'héroïne correspond au prénom le plus donné l'année de sa naissance potentielle. Les projets et les changements mentionnés dans le récit ont fait l'objet d'un travail de recherche, de prospective et de benchmark pour illustrer les idées émises par les élus. Le choix a fait l'objet d'une grande vigilance pour que tous soient « plausibles », réalisables afin d'éviter un récit utopique.



Justine est ainsi une jeune trentenaire qui revient s'installer avec son conjoint et travailler sur le territoire de son enfance après être partie faire ses études dans le Sud-Est. Elle (re)découvre un territoire

l'échéance du SCoT, a fait l'objet d'un montage vidéo en quatre séquences. Elles ont servi à introduire les réunions publiques qui se sont tenues dans le cadre de la révision du SCoT. ■



SAINT-OMER

Comment nous déplacerons-nous en 2040 ? Le jeu comme outil de projection

[Par **Eugénie Ruckebusch**, directrice d'études Projets et Territoires, AUD]

Comment nous déplacerons-nous en 2040 ? Cette question est au cœur des préoccupations des collectivités et d'importantes études prospectives sont menées à l'échelle nationale sur ces sujets. Si en France, pendant longtemps, les enjeux relatifs à la mobilité se sont polarisés sur l'essor de l'automobile et le développement du réseau ferroviaire à grande vitesse, le questionnement s'est largement renouvelé compte tenu des innovations en cours en matière de services.

Dans un renouvellement constant de ses méthodes d'animation, l'Agence d'urbanisme et de développement Pays de Saint-Omer - Flandre Intérieure s'est appuyée sur le jeu comme outil de médiation pour l'analyse prospective sur ce que sera la mobilité en 2040. Elle a proposé en 2019 aux directeurs d'agences lors du séminaire accueilli à Saint-Omer, puis aux élus et partenaires lors d'un forum sur le SCoT Flandre et Lys, d'incarner différents personnages afin d'envisager leurs futures pratiques de déplacement.

Le jeu comme outil de médiation pour l'analyse prospective

Comment un collégien ira-t-il à la piscine ? Quels transports utilisera une cheffe d'entreprise pour se rendre à Paris ? Quels seront les services de livraison en centre-ville ? ... Les groupes de participants sont confrontés à des cas de figure contrastés, tant sur les motifs de déplacement que sur les profils des usagers et leurs origines géographiques. Cette méthode permet, au-delà des débats d'experts, de recueillir à partir des pratiques et sensibilités de chacun la vision des usagers sur l'évolution de la mobilité.

Faites vos jeux...

L'animation proposée consiste en un jeu de rôle qui se déroule en 2040 et traitant des mobilités. Par groupes de 4 à 5 personnes, les participants tirent dans une malle un accessoire qui désigne le personnage attribué à l'équipe. Une carte « départ » permet de décrire celui-ci (prénom, âge, lieu d'habitation, profession) et le début de sa journée. L'objectif est alors d'imaginer ses déplacements, en 2040, selon plusieurs indicateurs. Chaque groupe dispose d'une planche reprenant les 6 indicateurs devant servir à construire



Les supports d'animation du jeu de rôle (cartes départ/aléa, la grille d'indicateurs, etc.)

un récit de la journée du personnage :

- la mobilité : préciser le service utilisé ou le mode de déplacement employé, les aménagements nécessaires au fonctionnement du service ou du mode et les moyens utilisés par le personnage pour trouver les informations aux voyageurs ;
 - le caractère augmenté : le déplacement doit être efficace (facile, direct, court, optimisé, etc.), confortable (agréable, temps valorisé, non subi, etc.) et écoresponsable (impact environnemental réduit, créateur de lien social, économiquement envisageable, etc.).
- Au bout d'une demi-heure de réflexion, une perturbation représentée par une carte « aléa » est indiquée. Le groupe doit alors trouver des solutions en fonction du déplacement déjà entrepris pour poursuivre l'histoire de la journée. Après une heure de réflexion, chaque équipe est invitée à restituer le récit de la journée de son personnage en indiquant le point de départ, l'aléa rencontré et en décrivant chaque déplacement selon les indicateurs évoqués.

... Les jeux sont faits !

Sur de nombreux aspects, les résultats de cette approche se sont avérés concorder avec les propositions du débat public sur les mobilités, mené en 2015 par l'AUD. Les habitants avaient notamment pu s'exprimer sur une question ouverte pour imaginer la mobilité en 2030.

Toutefois, nos personnages se situant cette fois-ci en 2040, la mobilité doit porter autant, voire plus d'ambition. « Augmentée », la mobilité tant physique que numérique est simplifiée. Les démarches entreprises doivent être simples pour l'utilisateur afin que le déplacement soit vécu comme un voyage désirable et non un déplacement subi. La mobilité augmentée favorise aussi l'accès aux ressources locales : dans un périmètre de 15 minutes en mode actif il a accès aux services en ligne ou *be to be*. Cette mobilité propose enfin des espaces modulables et plus humains (possibilité d'achat, de loisirs, de travail, de repos ...). ■

Pour retrouver les conclusions de l'atelier mené lors du Séminaire des Directeurs : https://www.aud-stomer.fr/fr_FR/ressources/rapport-d-activite-2019 (pages 38 à 41).

LORRAINE NORD - METZ - NANCY

Repenser ensemble les mobilités de demain en Lorraine

[Par Fabien Soria, chef de projet mobilités - stratégies métropolitaines, AGURAM - un article Agape, Aguram et Scalen]

Le Grenelle des mobilités en Lorraine initié à l'été 2019 par la Région Grand Est, en partenariat avec le Pôle métropolitain européen du Sillon lorrain et l'État, repose sur une démarche ambitieuse et originale : aborder collectivement les enjeux de mobilité d'aujourd'hui, au regard des défis de demain.

Une démarche part d'un constat : en Lorraine, la mobilité est un enjeu déterminant pour l'attractivité et la cohésion du territoire. Celui-ci est, en effet, marqué par d'importants flux locaux et internationaux, convergeant vers un faisceau d'infrastructures en voie de saturation, et par l'interdépendance de bassins de vie imbriqués — y compris au-delà des frontières. Travailler à l'échelle locale n'est pas pertinent : seule l'échelle lorraine permet de considérer les interactions entre territoires, des plus denses aux plus ruraux. Dans la continuité de la promulgation de la LOM, et alors que s'esquisse le projet de Loi 3D (décentralisation/différenciation/déconcentration), dont la mobilité constitue une thématique prioritaire, ce Grenelle permet d'imaginer un nouveau récit pour une Lorraine à l'histoire complexe, aujourd'hui intégrée au Grand Est. Son format inédit ouvre le champ des possibles : comment aller plus loin ensemble, à l'échelle d'un espace transfrontalier sans existence administrative propre ?

Confiée au réseau des trois agences lorraines (AGURAM, Scalen, Agape), la démarche adopte d'emblée une approche prospective. Depuis son lancement, les élus ont à cœur de confronter les enjeux actuels de mobilité à trois défis prospectifs : environnemental et climatique, social et sociétal (avec un an de recul sur le mouvement des Gilets jaunes), et de l'innovation dans les transports.

En mars 2020, la crise sanitaire a accéléré l'urgence de ces trois défis initiaux au point d'en faire émerger un quatrième, plus global : celui de la résilience face aux crises.

Si la covid-19 a bousculé la méthode et l'agenda, elle n'a pas empêché d'avancer. Au travers d'ateliers organisés en visioconférence, une quarantaine de techniciens issus des collectivités territoriales (AOM, région, départements), d'organismes d'État et de partenaires (Dreal,



Grenelle des mobilités en Lorraine. Les grandes infrastructures de transport du Grand Est

Cerema, etc.) ont préparé le temps du Grenelle à proprement parler, qui se tiendra à l'automne, élargi aux élus, techniciens et acteurs socioéconomiques.

Le diagnostic s'est enrichi autour de problématiques choisies par le Copil lors d'un premier atelier, sur la base de fascicules remis en amont :

- services aux usagers ;
- coopérations territoriales ;
- mobilité et solidarités ;
- dialogue avec les entreprises ;
- optimisation des infrastructures.

Lors d'un second temps d'échanges, les participants ont travaillé ensemble à la notion de « chantier ». Pour résumer : passer d'idées foisonnantes (répondant à des préoccupations locales immédiates) à des pistes de chantiers stratégiques (répondant aux enjeux lorrains) et à traiter à cette échelle.

Ce travail de synthèse a permis d'aboutir à huit grands chantiers, susceptibles d'impliquer de nombreux acteurs dans l'ensemble des territoires : 1. Jouer collectif pour porter un projet de

- Réseau express métropolitain (REM) lorrain,
- S'appuyer sur les gares et pôles d'échanges existants pour que le REM irrigue l'ensemble des territoires,
- Harmoniser les services et l'innovation pour faciliter la mobilité de tous,
- Garantir un droit universel à la mobilité pour accompagner les usagers les plus fragiles,
- Organiser le changement d'échelle du vélo pour accompagner l'évolution des usages,
- Massifier l'usage mutualisé de la voiture pour réduire la congestion et la pollution,
- Élaborer un schéma de la mobilité transfrontalière pour mettre en cohérence les actions menées et construire un collectif,
- Construire une ambition partagée et multimodale pour la gestion des flux fret et la logistique.

Ces chantiers ont été soumis aux participants et travaillés lors d'un dernier atelier, afin d'en préciser et compléter le contenu mis en débat à l'automne. L'objectif de ce nouveau temps de travail élargi sera d'aboutir à des engagements pour une feuille de route, à une échelle inédite – *work in progress*, donc. ■



CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

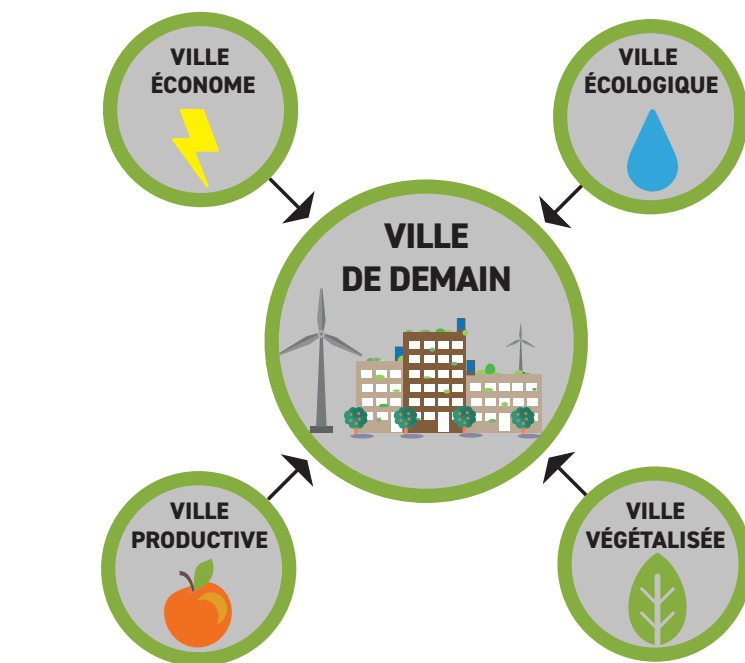
L'agriculture urbaine, un enjeu pour les « villes de demain », L'exemple du Pays de Châlons-en-Champagne

[Par **Théo Champigny**, chargé d'études projets urbains, AUDC]

Le Pays de Châlons-en-Champagne est un territoire fortement agricole mais également marqué par la présence de nombreuses friches militaires et industrielles résultant des mutations économiques et des changements administratifs. L'Agence de Châlons-en-Champagne a initié une démarche d'analyse et de réflexion sur le potentiel de revalorisation de ces délaissés au profit d'une agriculture urbaine, très utile au développement des circuits courts.

La crise sanitaire et les épisodes caniculaires traversés par notre pays mettent en lumière l'inadaptation de nos villes face aux enjeux de demain. Dans ce contexte, l'Agence a lancé une étude sur la question de la végétalisation des espaces urbains, notamment des friches, par la mise en place de projets agricoles. Cette étude avait pour but de mettre en avant le potentiel d'un territoire comme celui de Châlons-en-Champagne afin de développer de nouvelles filières économiques locales de productions alimentaires et agricoles. Cette démarche a en plus permis à l'AUDC de rencontrer et rassembler différents acteurs du territoire afin de lancer une dynamique commune et partagée autour de l'agriculture urbaine.

Ainsi, l'Agence a pu s'associer à la Ville de Châlons-en-Champagne, au Parc Naturel Régional de la Montagne de Reims, à l'Université de Reims-Champagne-Ardenne et à l'initiative Planet A pour, tous ensemble, réfléchir à l'avenir de notre territoire. Chacun des acteurs a apporté son savoir et ses spécificités pour développer un projet cohérent à grande échelle. En effet, le PNR s'est intégré au titre de la démarche de Projet Alimentaire Territorial (PAT) qu'il porte sur le territoire de Châlons-en-Champagne et d'Épernay en vue de développer les circuits courts alimentaires. L'Université de Reims participe dans le cadre de sa formation en Ecologie urbaine développée à l'IUT de Châlons-en-Champagne et de ses recherches sur la résilience des territoires. La Ville et l'initiative Planet A ont, quant à elles, travaillé avec l'Agence pour leur projet de création d'une Cité des Agricultures à Châlons-en-Champagne, mettant en avant les différentes formes que peut



Quelle ville pour demain ?

prendre l'agriculture, notamment urbaine. Ces échanges ont pu mener à la création d'un collectif sous le nom de TERREAU (Territoire d'Expérimentation et de Recherche sur la Résilience des Ecosystèmes Agricoles Urbains), structuré par la signature d'une convention de partenariat entre les acteurs locaux. Elle doit permettre le développement et le partage de connaissances en agriculture urbaine, une agriculture innovante et multifonctionnelle qui répond à de nombreux et complexes enjeux environnementaux, économiques et sociaux tels que la résilience des systèmes alimentaires, l'accessibilité pour tous à une alimentation saine et responsable, la réduction des îlots de chaleur urbains, la valorisation des déchets organiques urbains, l'aménagement (y compris temporaire, tran-

sitoire notamment) et la réappropriation de l'espace urbain (friches, délaissés), la création d'emplois (métiers de demain) et de nouvelles filières courtes en particulier. Une première phase de sensibilisation des acteurs et de la population a été lancée par la création d'une exposition et de plaquettes de communication grand public. Les mois et années à venir seront donc riches en expérimentations, en recherches et en partages pour diversifier les typologies d'agriculture urbaines et ainsi proposer des systèmes de production plus résilients face aux crises futures.

L'agence s'est engagée afin d'inscrire la réflexion dans la durée et travailler avec les acteurs du territoire pour susciter de nouvelles démarches et créer de nouveaux outils d'une ville plus écologique, plus économe et plus résiliente. ■

BREST

Quel avenir pour les filières agricoles et agro-alimentaires en Finistère ?

[Par **Benjamin Grebot**, directeur, ADEUPa]

En 2019, l'Agence d'urbanisme de Brest-Bretagne a engagé une démarche prospective relative aux filières agricoles et agro-alimentaires en Finistère. La chambre d'agriculture est la première à en exprimer l'intérêt, à l'heure où les intercommunalités s'engagent dans l'élaboration de plans climat. Son président explique : « nous devons être mobilisés pour être force de proposition. » Les élus des collectivités reçoivent positivement cette proposition, en exprimant leur intérêt à mieux comprendre le monde agricole et agro-alimentaire, qu'ils côtoient sans, souvent, le connaître vraiment.

La première année permet de poser des repères partagés sur la situation de l'agriculture et de l'agro-alimentaire. Des portraits des différentes filières (lait, viande bovine, porc, céréales, etc.) sont réalisés et déclinés à la maille des intercommunalités. Puis des petits-déjeuners ou goûters sont organisés pour valider, avec les acteurs concernés, les portraits de filières, leurs forces et faiblesses et les principaux enjeux auxquels elles sont confrontées.

Ces productions sont mises en commun lors d'un temps fort organisé en

décembre 2019 auquel participent plus d'une centaine de personnes. Les participants sont ensuite invités à se placer dans la peau de personnes devant conseiller un jeune qui souhaiterait s'installer en agriculture ou créer ou reprendre une entreprise en agro-alimentaire en 2030. Après quelques hésitations, le jeu fonctionne ! En clôture de la journée, le président de la Chambre d'agriculture et le préfet expriment leur enthousiasme à se tourner ainsi vers l'avenir.

L'agence finalise actuellement les orientations stratégiques découlant des échanges. L'avis des participants sur

les orientations, parfois polémiques, a été recueilli par enquête, ce qui permet de distinguer les points de consensus et les divergences entre professionnels, représentants des collectivités et monde associatif. A chacun, à présent, de se saisir de ces orientations et de les décliner. Avec la promesse de prolonger le dialogue, car les évolutions d'ampleur à conduire nécessiteront une mobilisation solidaire des agriculteurs, des entreprises de l'agro-alimentaire et des collectivités. ■

Lien de la publication : <https://www.adeupa-brest.fr/collectif/les-filieres-agricoles-et-agroalimentaires-dans-le-finistere>



Croiser les regards sur les futurs de l'agriculture et de l'agro-alimentaire.



ÎLE-DE-FRANCE

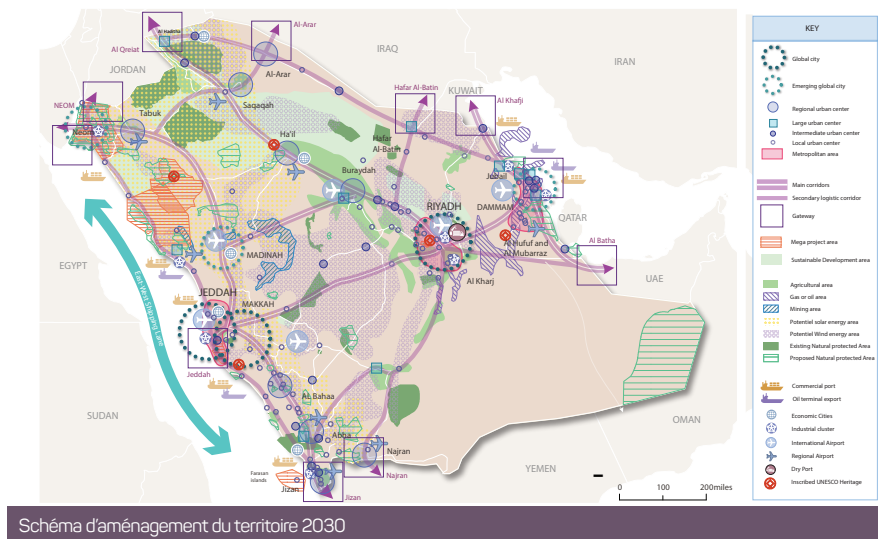
Stratégie nationale d'aménagement du territoire de l'Arabie saoudite

[Par **Eric Huybrechts**, directeur des relations internationales, Institut Paris Region]

La révision de la stratégie d'aménagement du territoire de l'Arabie saoudite fait partie des grandes réformes issues de la Vision 2030 du Royaume. La Vision 2030 affiche une transformation radicale de l'économie : diversification des activités dans les mines, l'industrie, la culture, les loisirs et le tourisme ; saoudisation des emplois ; réduction du secteur public ; renforcement des capacités de transformation et de logistique le long des Nouvelles Routes de la Soie. Le choix économique vers une économie moderne (économie productive, réduction des primes et des subventions, TVA, féminisation de l'emploi...) impactera le niveau de vie des ménages, la mobilisation de la main d'œuvre saoudienne et les migrations internationales.

Dynamique d'urbanisation et aménagement du territoire

La mise en œuvre de la Vision 2030 aura des effets spatiaux, entre dispersion – liée au développement des activités minières, des petites entreprises, des activités culturelles et de loisirs – et concentration sur les grandes métropoles, les ports internationaux et les lieux de pèlerinage. Les mégaprojets sont destinés à guider l'aménagement du territoire. Neom est une ville nouvelle ultra-technologique censée attirer 500 milliards \$ d'investissements et accueillir 2 millions d'habitants dans le nord-ouest du pays. À Jeddah, le réaménagement du front de mer, la réhabilitation du centre historique, la construction de la plus haute tour du monde et du nouvel aéroport international, l'aménagement du nouveau port international à King Abdallah Economic City (2 millions d'habitants) et de la ville nouvelle de Faysaliah (6,5 millions d'habitants) doivent positionner la métropole comme un pôle majeur dans les échanges internationaux. À Riyadh, le nouveau centre d'affaires, la réhabilitation du centre historique, la construction de six lignes de métro et d'un gigantesque parc de loisirs, le plan de verdissement et d'espaces publics doivent changer la qualité de vie et offrir de nouvelles opportunités d'emploi. Dammam, la ville pétrolière du Golfe arabo-persique, doit accueillir SPARK, une ville nouvelle dédiée aux énergies renouvelables. Les développements touristiques autour des sites archéologiques et naturels d'Al Ula dans le nord-ouest et sur la Mer Rouge, ainsi que les pèlerinages de La Mecque et Médine, doivent positionner l'Arabie saoudite comme une importante destination touristique internationale.



Du schéma à la stratégie

Le nouveau schéma d'aménagement du territoire définit la structure urbaine avec les villes globales, les métropoles, les capitales régionales, les villes intermédiaires, les villes frontalières. Il positionne les mégaprojets, identifie les grandes infrastructures de communication, les potentiels de développement économique et localise les protections environnementales et les grands sites culturels à préserver. Il est conçu comme un document évolutif en mesure d'intégrer les politiques sectorielles et régionales ainsi que les projets en cours et à venir.

Des agences territoriales pour la mise en œuvre

La mise en œuvre privilégie la concertation entre les acteurs. L'agence nationale de planification territoriale est conçue comme une plateforme technique placée au sein du ministère des Municipalités et des Affaires rurales (MOMRA) pour faciliter la collaboration entre les acteurs. Elle spatiale les politiques sectorielles et

facilite la cohérence des aménagements. Les agences régionales élaborent les politiques régionales et les documents stratégiques en relation avec les ministères, les organismes techniques et les municipalités. Elles assurent les équilibres du développement entre les métropoles, les villes intermédiaires et l'espace rural et définissent les protections des espaces naturels et culturels. Les agences métropolitaines élaborent les documents de planification territoriaux et sectoriels et mettent en œuvre les grands projets d'aménagement, de réseau d'infrastructures et d'équipements. De grandes incertitudes pèsent sur l'ambition des mégaprojets dans un contexte de récession mondiale, de transition énergétique et technologique, de migrations internationales ou d'épuisement des ressources naturelles. Le passage du plan à la stratégie est le reflet de l'agilité recherchée dans un monde en transition et dans lequel la complexité du jeu d'acteurs de l'aménagement du territoire requiert principalement des outils d'appui au dialogue. ■



© DR

BENJAMIN GREBOT

Lecteur de territoires

Pour lui, une agence d'urbanisme devrait toujours dépasser les frontières de son champ d'action premier. Fort d'une expérience multiple, Benjamin Grebot a trouvé en Bretagne le terrain de jeu idéal pour croiser les sujets.

« La Bretagne est une terre où l'aménagement du territoire veut dire quelque chose. Le "miracle breton" ne s'est pas fait tout seul. Il y a ici une résonance historique de la puissance publique. Des choix politiques forts ont été opérés, notamment l'implantation d'institutionnels comme le Centre national des Études des Télécommunications (CNET) à Lannion ou l'Ifremer à Brest. Puis Brest a porté la cause de la loi MAPTAM, dépassant l'idée de concurrence internationale pour défendre un aménagement équilibré du territoire national et accéder in fine au statut de métropole. Parce que le développement ne saurait s'en remettre à la seule dynamique du marché. » Aussi Benjamin Grebot, 40 ans, se sent-il comme un poisson dans l'eau de la rade. Car, à la base, ce Lyonnais d'origine est un fonctionnaire de l'État. Il a d'abord suivi une formation d'ingénieur à Agro ParisTech puis s'est orienté vers les Eaux et Forêts pour finalement se spécialiser dans la politique environnementale après un détour par les Pays-Bas. Il est passé par l'administration centrale du ministère de l'Écologie et du Développement durable, où il a piloté la mise en œuvre des politiques de l'Eau et de la Biodiversité. Il a participé au Grenelle de la Mer. Puis, cheminement rationnel, il a rejoint Brest en passant par la case Ifremer. Il a ensuite effectué un pas de côté, en rejoignant Brest métropole où il s'est occupé des dynamiques urbaines et de l'élaboration du premier PLUi facteur 4 de France, pour au bout du compte prendre la direction de l'ADEUPa en 2015. Soulignez l'éclectisme de son curriculum vitæ, Benjamin Grebot vous répond « cohérence ». « Il y a justement un vrai fil conducteur : l'aménagement du territoire », argumente-t-il. « Le territoire dans toutes ses composantes. Mon parcours m'a permis d'observer chacun de ses compartiments. Et mon travail à l'agence

consiste désormais à voir comment tout cela peut faire système. Car tout est interdépendant. » Le discours est affirmé et la conviction profonde. Il développe : « dans le Finistère, l'articulation terre-mer relève, bien sûr, de l'évidence. Mais l'agriculture, à travers la politique agricole commune (PAC), joue également un rôle fondamental dans la structuration de l'espace. Tout comme la carte hospitalière. Quand, dans un contexte de vieillissement de la population, la fermeture de l'hôpital de Carhaix (petite ville de 7 700 habitants connue mondialement pour le festival des Vieilles Charrues) est évitée grâce à sa fusion avec le CHU de Brest, c'est un choix fort en termes d'aménagement du territoire. Tout comme l'est la répartition de l'Université de Bretagne occidentale (UBO) sur plusieurs sites. Je le répète : le développement ne se fait pas tout seul. » À la demande de la Chambre d'agriculture, l'ADEUPa (35 salariés), dont le champ d'intervention géographique débordait jusqu'aux Côtes d'Armor, est ainsi en train de boucler une étude prospective sur l'avenir du secteur à échéance de vingt ans. « Cette lecture systémique c'est clairement mon dada », insiste Benjamin Grebot. « Or le nom des agences d'urbanisme est, à mes yeux, un peu réducteur au regard de la réalité territoriale. Nous devons impérativement décroquer pour la bonne et simple raison que nous vivons dans un monde terriblement complexe. Par exemple, personne ne peut dire, aujourd'hui, à quoi ressemblera la société qui aura atteint la neutralité carbone. Cela nous oblige donc à en considérer tous les paramètres. » Les horizons de transition seront précisément le thème de la 41^e Rencontre des agences d'urbanisme, à Brest, en décembre prochain. ■

Nicolas Guillon



© DR

TIFENN QUIGUER

Engagée sur l'habiter en ville

La question de l'habitat et « *habiter une ville* » ont été les grandes causes de l'engagement politique de l'élue socialiste depuis plusieurs années. Aujourd'hui, son champ d'action s'est élargi à l'urbanisme et à l'aménagement du territoire métropolitain.

A l'instar de nombre de Bretons, Tifenn Quiguer se définit en premier lieu comme « *une grande voyageuse* ». Depuis son plus jeune âge, le port de Brest a d'abord été pour elle une ouverture sur le monde. Elle a arpenté l'Europe, le Pacifique, l'Asie, les États-Unis... avec toujours un regard averti sur les aires urbaines. « *J'ai une double formation de géographe et d'urbaniste et un parcours en symbiose* », résume-t-elle. Après plusieurs expériences professionnelles au sein de bureaux d'études et de collectivités territoriales, l'envie de s'engager pour sa ville la pousse à entrer en politique, aux côtés de François Cuillandre, maire (PS) de Brest depuis 2001. Et très vite, en tant que vice-présidente de la métropole, Tifenn Quiguer s'implique sur le sujet du logement, en particulier celui des plus modestes. S'ensuit « *un engagement fort* » au sein du mouvement HLM, en Bretagne mais également à l'échelon national, « *dans un monde bien percuté ces dernières années* » (sic).

Il faut dire que Tifenn Quiguer a de sérieuses références à faire valoir en la matière. Elle a présidé le regroupement en association des organismes bretons de logement social de 2011 à 2014 : l'ARO Habitat Bretagne compte aujourd'hui pas moins de 36 adhérents.

« *Parce que loger les plus fragiles d'entre nous est fondamental dans une société moderne* », Brest a préfiguré dans les années 90 le Droit au logement opposable (DALO), « *un accompagnement en amont qui fait que nous n'avons quasiment pas de saisine préfectorale* », souligne Tifenn Quiguer. Un légitime motif de fierté parmi d'autres : le bassin de vie brestois, où le revenu fiscal moyen est peu élevé, dépasse de trois points le taux de logement social qui lui est imposé par l'État (24 % contre 21 %). « *Et ce qui est aussi très gratifiant, c'est que nous portons par notre office métropolitaine, Brest métropole Habitat, l'originalité et la qualité architecturale et d'usage à ce parc* », ajoute la deuxième vice-présidente de Brest

Métropole. En dépit des coups portés au secteur, Tifenn Quiguer estime que « *la réponse française demeure toujours très pertinente, tant en termes de structuration des organismes HLM qu'en termes de modèle financier. Voyez l'Angleterre, qui ne loge plus que les plus pauvres parmi les plus pauvres. Et même l'Allemagne, qui a vendu tout son parc et cherche désormais à le reconstituer.* »

Parallèlement, sur le champ du parc privé (des copropriétés), elle a poussé les lignes pour imaginer de nouveaux modèles financiers d'accompagnement, en partenariat avec le PUCA (Plan Urbanisme Construction Architecture) notamment.

Depuis 2018, Tifenn Quiguer a hérité des projets urbains. En tant que vice-présidente à l'urbanisme de la métropole et présidente de la Sem Brest Métropole Aménagement (Bma) et de sa petite sœur la SPL créée en 2017, dédiée entre autres à la rénovation énergétique du patrimoine public, elle se retrouve ainsi plongée dans l'univers du renouvellement urbain et des espaces publics, dans la réinvention du Cœur de Métropole d'une ville reconstruite sur la base d'un plan-guide élaboré avec Paola Vigano. La nature en ville, « *dont l'impérative nécessité a encore été réaffirmée par l'épisode du confinement* », la place de l'art dans l'espace public, « *qui vient nous rappeler que la beauté, l'embellissement peut être un vrai choix politique* », ou la façon de « *poser la lumière économe dans la ville* » sont autant de sujets qui la passionnent et se nourrissent d'instantanés de ses voyages. « *La connexion de San Francisco à son port, le rapport de Bilbao à sa rivière et à ses collines, l'esthétique de Barcelone ou le savoir-faire des villes nordiques s'agissant de transition écologique constituent bien évidemment des sources d'inspiration* », pointe-t-elle. Avant de conclure : « *mais à Brest, au bout de l'Europe, on a une force d'innovation et d'anticipation !* ». C'est bien connu, les Bretons finissent toujours par revenir à leurs amarres. ■

Nicolas Guillon

Observ'agglo et Métroscope

Nouvelles publications

La Fnau conduit, depuis 2015, une démarche partenariale et collaborative d'**observation des espaces urbains**. Cette démarche est basée sur un socle d'indicateurs clefs construits par et pour les territoires dans une logique ascendante et sur l'animation d'un réseau d'experts issus des agences d'urbanisme et des agglomérations notamment.

Ainsi, plusieurs facettes des espaces urbains sont explorées. **Observ'agglo** dresse un portrait des grandes agglomérations françaises, tandis que **Métroscope** s'intéresse au fait métropolitain.



OBSERV'AGGLO 2019

Un outil et un réseau d'experts pour décrypter les dynamiques des grandes intercommunalités françaises.

Mise en lumière des grandes tendances **démographiques**, de **l'habitat**, de **l'emploi**, de **la formation**, de **la santé** ainsi que du **niveau de vie** et du **cadre de vie**.

Près de 70 indicateurs ont été analysés dans cette publication.



MÉTROSCOPE 2020

Un outil et un réseau d'experts pour décrypter les dynamiques des métropoles françaises.

Découvrez des analyses chiffrées sur quatre fonctions métropolitaines : **la fiscalité**, **l'enseignement supérieur et la recherche**, **l'emploi** et **l'habitat**.

Retrouvez également un focus sur **la qualité de vie** dans les territoires métropolitains.

Près de 60 indicateurs ont été retenus dans cette publication.

Observ'agglo et Métroscope se déclinent également sous la forme de posters.

Disponible en téléchargement sur www.fnau.org